

# CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby  
FLANDRES (3012Z)  
PLACE CADET ROUSSELLE  
BP 70017  
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX  
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

## FEUILLE DE MATCH

Date de la  
rencontre  
21.11.10

Club organisateur  
GRAVELINES

Division ou  
catégorie  
G 5

Poule  
D

Tél. :

### COMPOSITION DES EQUIPES

**OBLIGATION** d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1<sup>ère</sup> ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A		B					
Equipe : GRAVELINES		Equipe : THIERS					
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O B/J B	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O B/J B
①	DELGRANGE	1989 01 1690783	X	①	Leclercq	1991 06 1629141	X
②	BEAUGRAND	1991 09 1465681	X	②	Gobeaus	1990 07 1323571	X
③	DARENTHOEN	1980 08 1471376	X	③	Carlier	1976 10 1045114	X
4	DUPUCH	1977 01 1074104	X	4	Delhaye	1988 02 1384058	X
5	HARSILLE	1968 08 1430134	X	5	DUPONT	1990 02 1241160	X
6	BECUÉ	1957 05 1368953	X	6	Bruvost	1980 04 1401707	X
7	VENLEENE	1982 11 1069392	X	7	Thurinier	1986 01 1234522	X
8	PLADYS	1963 12 1016053	X	8	Thiebaud	1983 03 1076540	X
9	BEAUCOAT	1989 10 1497744	X	9	Religius	1981 01 1066400	X
10	FAUQUET	1978 11 1379191	X	10	Queste	1985 01 1090029	X
11	HENON	1990 06 1633080	X	11	Stéphane BLAIS	1985 03 1539306	X
12	LEMMAIRE	1982 03 1017671	X	12	Sauvaget	1986 12 1539371	X
13	LEMMAIRE B	1989 08 119416	X	13	Soulard	1988 01 1108827	X
14	MARIEZ	1987 04 1375337	X	14	Forgit	1990 05 1263550	X
15	CAILLY	1976 01 1548359	X	15	Bouxin	1982 05 1352474	X
16	DOUBOIS	1969 07 1016615	X	16	Certier	1991 09 1636773	X
17	LEMANCHAND	1971 02 1049164	X	17	Bruyant	1991 03 1676612	X
18	KAWERT	1974 06 1680947	X	18	Druart	1992 03 1426583	X
19	QUEFTIER	1984 12 1305023	X	19	Cazier	1988 07 1633116	X
20	VANROSSEZ	1990 07 1378861	X	20	Villain	1992 11 1617319	X
21	Sergent	1999 02 1530574	X	21	Naraut	1992 05 1160417	X
22	Drobink	1994 01 1615066	X	22			
Capitaine	PLADYS	N° 1963 12 1016053	Total	Capitaine	Bouxin	N° 1982 05 1352474	Total

(1) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la couleur de sa carte de qualification (O = orange, B/J = blanche/jaune, B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

### QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	PLADYS	1963 12 1016053	Entraîneur(s)		
Soigneur	MARIEZ	1955 12 1526068	Soigneur	Ledoux	1958 03 1781684
Adjoint-terrain	LEMANCHAND	1971 02 1049164	Adjoint-terrain	DUPONT	1964 01 1024146
Médecin *			Médecin *		

\* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

### JUGES DE TOUCHE

Nom : SEDAULT	Prénom : Nicolas	Nom : Duvivier	Prénom : Horace
Tél. :	N° licence 1999 02 1530574	Tél. :	N° licence 1992 05 160417

### DIRIGEANT DÉLÉGUÉ<sup>(2)</sup> AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice : GROUVELINEC	Nom du dirigeant : BAYARD	Prénom : Lydie	N° de licence : 1970 01 2358541
--	---------------------------	----------------	---------------------------------

### VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : BONTELLIER	Prénom : Cécile	Nom : DUPONT	Prénom : Aude
Fonction : DIRIGEANT		Fonction : Dirigeant	
Signature :	N° licence 1967 05 2018109	Signature :	N° licence 1964 04 1012096

# COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201011 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match



Comité territorial de Rugby  
FLANDRES (3012Z)  
PLACE CADET ROUSSELLE  
BP 70017  
59651 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX  
Tél. : 03 20 19 02 60 - Télécopie : 03 20 19 02 69

## RAPPORT D'ARBITRE

Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou catégorie	Poule
21/11/10	GRAVELINES	45	D
Tél. :			

Arbitre	<i>Guilbert</i>	Prénom	<i>Alain</i>	Comité	<i>Flandres</i>	N° licence	<i>Jub0121007672</i>	Tél.	<i>0679938180T</i>
Licencié capacitaire	<i>NOM</i>							Tél.	
Délégué sportif ou directeur de match								Tél.	

**A** Equipe : *GRAVELINES* **B** Equipe : *THIERACHE* **RÉSULTAT DU MATCH**

Eléments du score	Nbre	Val.	Points	L'équipe	Eléments du score	Nbre	Val.	Points
Essai	4	5	20		Essai	1	5	5
But après essai	2	2	4		But après essai	1	2	2
But de pénalité	1	3	3		But de pénalité	1	3	3
Drop-goal		3			Drop-goal		3	
<i>VINCENT SEPT.</i>	<i>TOTAL</i>	<i>27</i>			<i>DIX</i>		<i>TOTAL</i>	<i>10</i>

\* Bien vérifier l'exactitude du résultat

## EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1<sup>er</sup> carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

## EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée		
				2 <sup>ème</sup> carton jaune dans le même match	Indiscipline	Autres motifs (mettre une croix)
	<b>NE PAS RETENIR LA CARTE</b>	<b>DE QUALIFICATION</b>				- Action ou voies de fait contre un officiel
						- Jeu dangereux
						- Brutalité
						- Infractions verbales et provocations envers l'adversaire
						- Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ		BAGARRE(S) GÉNÉRALE(S) *		DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS		
A la .....	minute	<input type="checkbox"/> A la .....	et .....	minute	Nature :	<input type="checkbox"/> Avant le match
Equipe(s) à l'origine :		<input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Equipe(s) à l'origine :		Responsabilité :	<input type="checkbox"/> Pendant le match

## ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH

Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent

Normal  Heurté \*  Violent \*

\* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s) générale(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

## RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée :	<input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

## MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

## VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom : <i>Beneteau</i> Prénom : <i>...ec...i...</i>	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)		Nom : <i>Dupont</i> Prénom : <i>Anja...</i>	
Fonction : <i>dirigeant</i>	Equipe A : <i>...</i> Equipe B : <i>...</i>		Fonction : <i>dirigeant</i>	
N° de licence : <i>16058675969</i>			N° de licence : <i>164041012496</i>	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.